

**Arrêté du 18 décembre 2014 fixant la liste des organisations syndicales  
et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité d'hygiène  
de sécurité et des conditions de travail ministériel**

**NOR : JUST1431009A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;*

*Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;*

*Vu l'arrêté du 10 juillet 2014 portant création de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein du ministère de la justice ;*

*Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants du personnel du ministère de la justice au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel, en date du 18 décembre 2014 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

<b>SYNDICAT</b>	<b>MEMBRE(S) TITULAIRE(S)</b>	<b>MEMBRE(S) SUPPLÉANT(S)</b>
UNSa Justice / USM (3 sièges)	M. Jean-François FORGET M. Éric GEMMERLÉ Mme Muriel OCHER	M. Patrick LENROUE M. Alain BASSUEL Mme Pascale LOUÉ-WILLIAUME
CGT / SM (1 siège)	M. Pascal MARIÉ	M. Henri-Ferréol BILLY
FO (1 siège)	M. James VERGNAUD	Mme Isabelle BESNIER-HOUBEN
C.JUSTICE (1 siège)	Mme Lydie QUIRIÉ	M. Patrick BESSEAU
CFDT (1 siège)	M. Hervé RUBI	Mme Sylvie KOLTEIN

**Article 2**

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 18 décembre 2014.

Pour la ministre et par délégation,  
Le secrétaire général,

**Eric LUCAS**